



Impôt sur les véhicules automobiles

Demande de modification de la contre-prestation au sens de l'art. 2 Oimpauto

Les dispositions ainsi que la procédure relative à la modification de la contre-prestation se fondent sur l'annexe 3 du [règlement 68](#) (R-68).

Requérant (nom et adresse)	Importateur (nom et adresse)
Interlocuteur	E-mail
Numéro de tél.	IBAN

Décompte	
Période de décompte ¹ du	au
Genre de demande	Montant de l'impôt sur les véhicules automobiles (total en CHF)
Remboursement (diminution de la contre-prestation)	
Paiement subséquent (augmentation de la contre-prestation)	
Raisons ayant conduit à la modification de la contre-prestation	
Preuve de la modification de la contre-prestation avec:	
accord sur les prix de transfert	
autre	

¹ La période de décompte se réfère à la période portant sur les modifications de la contre-prestation revendiquées.

Le formulaire complété doit être adressé à
Zoll Nord, Elisabethenstrasse 31, Postfach 149, 4010 Basel

Le requérant certifie l'exactitude des données fournies et l'observation des dispositions du règlement 68. Il confirme notamment qu'aucun motif de rectification non admissible n'a été intégré dans le calcul modifié de la contre-prestation et que la demande ne porte sur aucun véhicule automobile

- exclu de la modification de la contre-prestation (par ex. véhicules non soumis à l'impôt sur les véhicules automobiles comme les voitures de livraison d'un poids unitaire excédant 1600 kg, les véhicules automobiles électriques, les véhicules importés temporairement ou dans des entrepôts douaniers ouverts), et
- pour lesquels le délai d'une année pour la modification de la contre-prestation est dépassé.

Lieu et date Signature

Annexes²

- Liste de véhicules / décisions de taxation à l'importation
- Justificatifs bancaires / relevés des comptes de cash pooling
- Notes de crédit / factures / perceptions subséquentes
- Procuration, si le requérant n'est pas importateur
- Accord sur les prix de transfert

² Peuvent aussi être transmises par e-mail après confirmation de réception. L'adresse électronique vous sera indiquée à cette occasion.